s'opposer & proposer

www.se-unsa.org

21/11/08

Actu N°09
Société-International

Secrétaire National Laurent ESCURE
01 44 39 23 41 / 06 82 84 91 18
Conseillère Technique Céline Rigo
01 44 39 23 42 /06 82 86 32 29

L'Actu Société-International est une publication qui traite des sujets d'actualité concernant le secteur, de l'implication du SE-UNSA dans les activités internationales, dans le Cnal, ainsi que dans les autres associations ou collectifs auxquels nous participons.

> Article 89 : les sénateurs commencent à douter

Les arguments que le CNAL* développe depuis des mois auprès des parlementaires commencent à porter leurs fruits, comme le confirme la proposition de loi déposée par le sénateur Carle qui devrait être discutée au Sénat le 10 décembre.

Le CNAL, qui a déposé un recours en Conseil d'Etat contre la deuxième circulaire d'application de l'article 89 de la loi du 13 août 2004, constate qu'avec cette proposition, les parlementaires UMP lui donnent raison en reconnaissant l'injustice que crée cet article au détriment des écoles publiques (en obligeant au financement du forfait communal pour les élèves fréquentant une école privée située sur une autre commune que celle de leur domicile).

De plus, le CNAL note avec satisfaction que les sénateurs admettent enfin que l'accord tripartite, qu'il avait dénoncé comme un « accord de dupes », ne peut régler le problème de l'article 89, comme le prétendait le gouvernement.

Pour autant, cette loi, si elle était adoptée en l'état, ne peut nous satisfaire entièrement, car elle réduirait considérablement le nombre d'élèves concernés par ce forfait, mais ne l'annulerait pas, comme le revendiquent les militants laïques du CNAL.

EN SAVOIR PLUS >>
http://www.cnal.fr

> Selon l'UNESCO, il manque 18 millions d'enseignants dans le monde

Selon un rapport récent de l'UNESCO, 18 millions d'enseignants supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015, un des huit Objectifs du millénaire fixés par les Nations unies.

Même si en moins de 10 ans on est passé de 103 à 75 millions d'enfants non scolarisés dans le monde, leur nombre représente encore environ 10 % des 6 à 12 ans.

En cause, une politique de recrutement basée sur des critères plus budgétaires que pédagogiques, qui conduit un peu partout dans le monde à la privatisation de l'éducation, à la dégradation de la qualité de l'enseignement et la paupérisation des enseignants.

EN SAVOIR PLUS >>
http://www. uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=2867_201&ID2=DO_TOPIC

> Intégrer les enfants de migrants : un enjeu majeur pour les systèmes éducatifs européens

Dans un livre vert paru cet été, la Commission européenne ouvre le débat sur l'intégration des enfants de migrants dans les systèmes éducatifs européens. Ceux-ci souffrent en effet d'un handicap scolaire par rapport aux enfants originaires du pays d'accueil (abandon en cours de scolarité plus fréquent, taux d'inscription dans l'enseignement supérieur plus faible).

Dans certains pays, les élèves issus de l'immigration ont des résultats scolaires inférieurs à ceux de première génération, ce qui indique que la fracture sociale peut se creuser au fil du temps et compromettre les chances de d'intégration dans la société et le marché du travail. Simultanément, la ségrégation socio-économique s'intensifie, car les parents de milieux favorisés ont tendance à retirer leurs enfants des établissements scolaires où le nombre d'immigrants est élevé.

Le livre vert indique que les systèmes qui mettent fortement l'accent sur l'équité dans l'éducation sont aussi ceux qui réussissent le mieux à intégrer ces élèves. Au nombre des mesures efficaces figurent l'éducation pré-scolaire (équivalent de nos classes maternelles), l'apprentissage de la langue, un soutien scolaire supplémentaire, le tutorat, l'éducation interculturelle ainsi que des partenariats avec les familles et les communautés. Il faut aussi garantir des normes de qualité élevées, notamment en ce qui concerne l'enseignement et la direction des écoles.

La Commission européenne recense les avis sur la question jusqu'au 31 décembre 2008. Elle publiera ses conclusions au début de 2009.

EN SAVOIR PLUS >>
http://ec.europa.eu/education/news/news490_en.htm
http://ec.europa.eu/education/index_en.htm

>La Halde dénonce les stéréotypes dans les manuels scolaires

A la demande de la HALDE, une étude sur la place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires a eu lieu de juin 2007 à mars 2008. Le constat est affligeant : nombre d'entre eux véhiculent des représentations stéréotypées qui peuvent encourager les discriminations, quelles que soient les disciplines enseignées y compris l'éducation civique.

On s'y attendait : les femmes continuent de subir un traitement moins valorisant que les hommes ; les personnes d'origine étrangère sont montrées le plus souvent dans des situations dévalorisantes et/ou de pauvreté. Mais le constat souligne aussi d'autres carences : le handicap est rarement évoqué ; les personnes âgées sont souvent associés à des représentations liées à la maladie et à la dégénérescence du corps ; l'impasse est faite sur le sujet de l'orientation sexuelle.

La HALDE invite le Ministère de l'Education nationale et les éditeurs à prendre des mesures pour lutter contre la propagation de tels stéréotypes. Elle demande aussi que les manuels insistent sur l'aspect juridique des choses en rappelant que la discrimination est un délit sanctionné au pénal.

EN SAVOIR PLUS >>
http://www.halde.fr/Stereotypes-et-discriminations.html

Le SE-Unsa est avec l'Unsa Education membre du CSEE (Comité syndical européen de l'éducation) et de la branche européenne de l'Internationale de l'Education (syndicat mondial des personnels d'éducation). Il est avec l'UNSA membre de la CES (Confédération européenne des syndicats).